

Psychothérapeute

En Israël, la psychothérapie est exercée par les psychologues cliniques et les médecins qui se sont spécialisés dans la psychothérapie.

Une personne qui a étudié la psychothérapie sans étudier la psychologie pendant cinq ans, ou qui n'est pas une formation initiale de médecin ne pourra pas exercer la psychothérapie en Israël.

Hypnothérapeute

En Israël, seulement l'hypnose est reconnue – et non l'hypnothérapie.

En Israël, l'hypnose est pratiquée par les médecins, les dentistes et les psychologues **uniquement**

Le ministère de l'intégration prévoit de rembourser jusqu'à 4000 shekels les frais de traduction des documents demandés.

Pour faire la demande de remboursement, il faut avoir fait l'alyah, et faire la demande auprès du ministère de l'intégration de votre ville. Une commission sera engagée afin de valider votre demande.